

# Couëron Sages Infos

N° 4 janvier/février 2010

## Editorial

### LES CONSEILS DE SAGES : UNE RETRAITE D'UTILITÉ CIVIQUE

C'est en 1989 que Kofi Yamgnane, alors maire de Saint-Coulitz (Finistère), créa le premier conseil de sages français. Celui qui allait devenir quelques années plus tard Secrétaire d'État aux Affaires sociales et à l'Intégration voulait ainsi promouvoir la participation des retraités et personnes âgées à la vie de la cité, réveiller et enrichir la démocratie locale et favoriser la solidarité intergénérationnelle entre les habitants de la commune.

D'origine togolaise, Kofi Yamgnane s'est largement inspiré de la culture africaine pour cette idée de conseil de sages. Il raconte volontiers que lors de ses séjours au Togo, les anciens du village s'étonnaient qu'à 40 ans il

puisse être maire d'une commune sans être entouré d'un conseil d'anciens comme il en existe dans toutes les communautés traditionnelles africaines. Son père lui-même lui disait qu'il était trop jeune pour être « chef de village » en lui rappelant que l'expérience des « vieux » doit profiter à tous et que les générations ne sauraient vivre les unes sans les autres...

La société européenne est certes bien différente de la société africaine où longtemps la connaissance ne s'est transmise que par la tradition orale. Si, selon le mot célèbre de l'écrivain malien Amadou Hampâté Bâ, « En Afrique, un ancien qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle »,

ce n'est pas tout à fait la même chose en Europe. Néanmoins, la transmission de l'expérience et de la mémoire peut-elle seulement reposer sur des textes, des archives ou des documents, fussent-ils parés de toute la technologie moderne ?

Observant la marginalisation des anciens dans la vie sociale et politique, Kofi Yamgnane remarquait : « En Europe, vieillir est souvent un naufrage. C'est l'arrêt brutal de l'activité. On est tout un jour, et le lendemain plus rien. C'est à cela que l'on doit mettre fin. Beaucoup de « vieux » sont encore en pleine possession de leurs moyens physiques et intellectuels. Il faut que la citoyenneté se prolonge ... ».

Ainsi, une pratique traditionnelle africaine, réinterprétée et adaptée, a contribué à raviver le concept de démocratie participative dans le pays des Droits de l'Homme...

Ainsi, s'est développée une nouvelle conception de la retraite : la retraite d'utilité civique.

*Gérard Gallerand*



### Le conseil des sages

BARAUD Daniel  
BEVAND Marie-Thérèse  
BRETÉCHER Paul  
COURGEON Gilbert  
DESSAIVRE Robert  
DZÉPINA Marie  
EVANO Jacqueline

MONNERAY René  
FOUILLET Gérard  
FROLOFF Yvette  
GALLERAND Gérard  
KUBIAK Gilette  
LAUNAY Jacques  
LEMAÎTRE René

LIÉVIN Alain  
MAISONNEUVE Janine  
MARTIN Alain  
NORMAND Monique  
OWCZAREK Gengu  
PÉGÉ Lucien  
PICHERIT Jean  
POULEAU Marie-Thérèse  
SÉNARD Joël  
VIAU Paul-Max

## Les commissions de travail

A la suite de l'élection d'octobre 2008, le conseil a entrepris une réflexion sur son fonctionnement et ses méthodes de travail, l'objectif étant de mieux répartir les tâches tout en couvrant l'ensemble des domaines de réflexion relatifs à la commune.

Six commissions permanentes ont ainsi été mises en place (avec pour chacune d'elles quelques exemples de dossiers traités) :

### • Fonctionnement-organisation

(responsable : Lucien Pégé)

Règlement intérieur, élections, communication, journal Couëron Sages Infos.

### • Relations extérieures

(responsable : Marie Dzepina)

Fédération des Villes et Conseils de Sages, inter-communalité, Nantes métropole.

### • Affaires sociales- solidarité

(responsable : Gengu Owczarek)

Site Bessonneau, réalisation d'un EHPAD, participation au CLIC Loire-et-Cens.

### • Vie de la cité

(responsable : Marie-Thérèse Pouleau)

Enquêtes publiques, urbanisme, transports, relations avec les conseils de quartiers.

### • Culture-mémoire-patrimoine

(responsable : Gérard Gallerand)

Transmission de la mémoire, histoire locale, mise en valeur du patrimoine.

### • Environnement

(responsable : René Lemaître)

Développement durable, traitement des déchets, Agenda 21, ZAC Rives-de-Loire, marais Audubon.

Par ailleurs, des groupes de travail « transversaux » peuvent être constitués à la demande pour les sujets intéressant plusieurs commissions.

Enfin, un bureau de coordination, composé de quatre membres et renouvelé par moitié chaque année, assure la bonne marche du conseil, prépare les ordres du jour des séances plénières avec le maire, représente le conseil et reçoit le courrier extérieur. C'est au sein de ce bureau qu'est désigné le (ou la) secrétaire du conseil.

Les propositions des commissions sont présentées et validées lors des séances plénières du conseil qui ont lieu tous les deux mois sous la présidence de M. le maire.



Lucien Pégé



Marie Dzepina



Gengu Owczarek



Marie-Thérèse Pouleau



Gérard Gallerand



René Lemaître

## Les sages au conseil de développement de Nantes métropole

Créé en 1996 pour enrichir la démocratie locale, développer l'idée et la conscience d'« agglomération » et s'appuyer sur la richesse de l'expression citoyenne, le conseil de développement de Nantes métropole a souhaité s'ouvrir aux structures consultatives organisées dans les communes. Le conseil des sages de Couëron a répondu favorablement à cette invitation.

Pour le moment, trois sages participent à cette instance:

- Lucien Pégé, dans la délégation « Nouveaux médias, nouveaux réseaux numériques »,
- Gérard Gallerand, dans la délégation « Modes de vie, comportements sociaux »,
- Gengu Owczarek, dans la délégation « Enjeux du développement durable ».

Le 14 septembre dernier, lors de notre séance plénière de rentrée, Gabriel Vitré, directeur du conseil de développement, est venu présenter l'historique, le fonctionnement et les objectifs de cet outil qui permet d'accéder aux enjeux de la métropole et d'avoir une vision globale de son développement.

## Site intergénérationnel Bessonneau : enfin du concret !

Le 5 mai 2009 a eu lieu la pose de la première pierre du site Bessonneau en présence de nombreuses personnalités (municipalité, partenaires), et bien sûr du CLRPAC et du conseil des sages qui, rappelons-le, sont à l'initiative du projet. La fierté et l'émotion de voir un tel projet se concrétiser se lisaient sur tous les visages, en particulier sur ceux de Michel Plaud et Michel Gourhand, nos deux anciens sages qui étaient tous deux très impliqués dans le projet.

Depuis les travaux vont bon train. La crèche associative et

les appartements locatifs (dont une vingtaine réservés aux personnes âgées ou handicapées) seront livrés fin 2010. Viendront ensuite le groupe médical, l'ADAPEI (Association Dépar-

tementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), le SSIAD (pôle Service Soins Infirmiers à Domicile) et enfin les logements en accession à la propriété.



## Un « clic » seniors Loire-et-cens

Un CLIC est un Comité Local d'Information et de Coordination destiné aux retraités et aux personnes âgées. A la demande du Conseil général qui souhaite mettre en place ce type de structure sur tout le territoire départemental, les communes de Couëron, Sautron et Orvault ont décidé de mutualiser leurs moyens pour créer un CLIC intercommunal qui a pris le nom de « CLIC Séniors Loire-et-Cens ».

Le conseil des sages, ainsi que le CLRPAC et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), avaient été invités à participer à ce projet qui a ra-

pidement abouti puisque la séance d'inauguration a eu lieu à Sautron le 3 avril dernier en présence des maires des trois communes concernées.

Deux sages de Couëron (Paul-Max Viau et Gengu Owczarek) font partie du conseil consultatif présidé actuellement par Jean-Pierre Fougerat, maire de Couëron.

Pour information, la permanence couëronnaise a lieu le mardi de 10h à 12h au centre socioculturel Pierre- Legendre.

## Un EHPAD à Couëron ? Le projet se précise...

A l'initiative du conseil des sages et du CLRPAC, et en collaboration avec la municipalité, la résidence La Grange et des porteurs de projets (le projet Jahan-Leclerc, respectivement gérontologue et juriste, et le projet de la Fondation Cémavie), une étude

sur l'implantation d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) sur la commune a été réalisée.

Suite à ce travail, le projet Jahan-Leclerc a été retenu. Le dossier

a été déposé auprès du Centre Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS) au 1<sup>er</sup> juillet 2009. Il doit maintenant passer en commission au mois de décembre 2009.

## Le conseil des sages ouvert sur l'extérieur

A la demande des municipalités de Bouaye, Le Pellerin, St-Joachim, St-Malo-de-Guersac, Fay-de-Bretagne, Treillières, les sages de Couëron, en collaboration avec la Fédération des Villes et Conseils de Sages (FVCS) ont participé aux débats publics organisés par ces communes en vue de la création d'un conseil des sages. Ils ont pu ainsi faire part de leur expérience et de leur volonté de poursuivre leur tâche.

La mise en fonction de ces conseils, en particulier ceux de l'aire Nantes métropole, ouvre des perspectives intéressantes de rencontres et de travail en commun sur des thèmes partagés par les villes de la communauté urbaine. Une première invitation à une rencontre leur sera adressée en début d'année 2010.

Les 9 et 10 octobre, lors de l'assemblée générale de la FVCS à la Roche-sur-Yon dont le conseil des sages fêtait ses 20 ans, les conseils de toute la France (Moselle, Bouches-du-Rhône, Vos-

ges, Auvergne, Gironde, région parisienne, Ile-et-Vilaine, Mayenne, Vendée, Loire-Atlantique) ont présenté leurs réalisations portant notamment sur l'image de la ville, les relations population/services municipaux, la redevance incitative, la santé, les actions en direction des jeunes, l'étude sur les mairies annexes, la gestion des déchets, la transmission de la mémoire, la signalétique des lieux et des rues... Pour Couëron, c'est le dossier de la création d'un EHPAD qui a été présenté par Gengu Owczarek.

Nul doute que cette rencontre aura été source d'enrichissement pour tous nos conseils !



## Election du 16 octobre 2008

L'élection du 16 octobre 2008 pour le renouvellement de la moitié sortante du conseil a été un succès. Une participation en hausse de 50% (800 votants) ainsi qu'un nombre de candidats en forte

progression (18 pour 12 postes à pourvoir...) Voilà qui ne laisse plus aucun doute sur l'intérêt porté par les anciens à notre conseil des sages... Soyez en tous remerciés !

## Hommage à Jean-Claude Maisonneuve

La municipalité a décidé de donner à une rue de la commune le nom de Jean-Claude Maisonneuve. Le conseil des sages se réjouit de voir ainsi honorée la mémoire de celui qui fut, dès 1996, un de ses premiers piliers et qui œuvra obstinément à la relance de la Fédération nationale créée par Kofi Yamgna-

ne. Il nous a quitté trop tôt, le 26 mai 2004, mais son action reste un exemple pour tous les sages qui lui ont succédé...



### Couëron Sages Infos

Directeur de la publication : Jean-Pierre Fougerat - Rédacteur en chef : Gérard Gallerand  
 Rédaction : Gérard Gallerand, Lucien Pégé, Gengu Owczarek, Marie Dzépina, Paul-Max Viau, Yvette Froloff, Paul Bretécher.  
 Photographies : Gérard Gallerand, Jeanine Maisonneuve, Eric Milteau, mairie de La Roche-sur-Yon -  
 Conception et composition : Sandrine Heulot - Service Communication de la Ville de Couëron  
 Tirage : 8 500 exemplaires sur papier 100% recyclé. Impression : Imprimerie Top & Le Govic.